

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS
RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF DE L'ACCESSIBILITÉ
VENDREDI 5 MARS 2021
DE 13 H À 15 H

(FORUM EN LIGNE)

Présences : Madame Rochelle Squires (ministre des Familles et ministre responsable de l'Accessibilité), Heidi Wurmman (sous-ministre adjointe du ministère des Familles), John Graham (président), Scott Jocelyn, Kelly Cook, Josh Watt, Laurel Repski, Kris Cowley, Dianna Scarth, John Wyndels, Emily Walker et Colleen Watters (Bureau de l'accessibilité du Manitoba)

Absences : Brad Robertson

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants à la réunion et ceux-ci se présentent. Madame la ministre Squires remercie le Conseil et la sous-ministre adjointe pour leur travail et discute de l'Examen de la norme d'accessibilité pour le service à la clientèle. La sous-ministre adjointe informe le Conseil de l'état d'avancement du processus d'élaboration des trois autres normes. Le Conseil discute d'un sondage sur l'Examen de la norme d'accessibilité pour le service à la clientèle, qui sera élaboré et lancé sur le portail Participation MB pour avril 2021.

Mesure à prendre : Le Conseil rédigera les questions du sondage et les transmettra à Participation MB aux fins de commentaires.

Le président souhaite la bienvenue à Kelly Cook, une nouvelle membre du Conseil provenant de l'Association des municipalités du Manitoba. Le président souligne également que la Saskatchewan est la quatrième province à élaborer une loi sur l'accessibilité, et que des consultations publiques ont actuellement lieu.

Le président demande aux membres du Conseil s'ils sont d'accord avec l'échéance proposée du mois de mai pour la réception des observations écrites du public, ainsi qu'avec le calendrier proposé pour les séances de consultation publique et les groupes de discussion sectoriels.

Accord : Le Conseil accepte l'échéance du mois de mai pour la réception des observations écrites du public.

Accord : Le Conseil convient de tenir deux webinaires, l'un en journée et l'autre en soirée.

Accord : Le Conseil convient qu'un fournisseur externe animera les webinaires et les groupes de discussion sectoriels.

Mesure à prendre : Le président et le Bureau chercheront un animateur externe pour les consultations publiques et les groupes de discussion.

Le Conseil aborde les questions logistiques, notamment le format des consultations et l'ébauche du document pour l'Examen de la norme d'accessibilité pour le service à la clientèle. Après les groupes de discussion, les séances de consultation publique et la date limite de soumission des observations écrites, le Bureau rédigera un rapport résumant les commentaires et les recommandations. Le rôle du Conseil sera d'épurer et de résumer le rapport final pour la ministre.

Mesure à prendre : Le Conseil soumettra ses commentaires sur l'ébauche du document à la secrétaire d'ici le mercredi 10 mars 2021.

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le mardi 6 avril 2021 de 9 h à 11 h. La séance est levée à 15 h.